

## CAHIER D'ACTEUR DE L' UPE 06

SUR LE PROJET DE LIAISON FERROVIAIRE A GRANDE VITESSE EN PACA

-:-

L'Union pour l' Entreprise des Alpes Maritimes (UPE 06) défend les valeurs de l'Entreprise et a vocation à fédérer le plus grand nombre d'entrepreneurs.

Forte de ses 40 syndicats professionnels, elle représente plus de 9 500 entreprises sur le département et gère plus de 700 mandats électifs ou désignés.

Elle abrite le MEDEF 06 et la CGPME 06 .

Lieu d'informations et d'échanges, l'UPE 06 accueillent les entreprises du Commerce, des services et de l'Industrie, quelle que soit leur taille.

Elle travaille en collaboration étroite avec la Chambre de Commerce et d'Industrie sur les sujets touchant à l'aménagement du territoire, la fiscalité et le développement économique.

Contact :

UPE 06  
Avenue Guynemer  
Cap Var C2  
06700 Saint Laurent du Var  
04.92.27.27.60  
[contact@upe06.com](mailto:contact@upe06.com)

[www.upe06.com](http://www.upe06.com) / [www.cgpme-paca.com](http://www.cgpme-paca.com) / [www.medef06.com](http://www.medef06.com)

*LE PROJET DE LGV COTE D'AZUR EST PORTEUR D AVENIR POUR LE DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES ET LES ENTREPRISES QUI Y SONT INSTALLEES, MAIS AUSSI POUR LEURS PERSONNELS ET LEURS CLIENTS.*

*C'est la raison pour laquelle l'Union Pour l'Entreprise des Alpes-Maritimes UPE06 se mobilise pour prendre part au débat aux côtés de la Chambre de Commerce et d'Industrie et des principaux Syndicats de branches professionnelles.*

Notre département occupe incontestablement une position géostratégique favorable mais son ouverture sur le monde demeure fragile si les modes de transport ne sont pas modernisés.

Tout projet permettant le développement de notre région et sa participation au développement européen doit être une priorité nationale.

La position de l'UPE06 s'articule sur les axes suivants :

### 1. ACCESSIBILITE

Notre département est coïncé entre mer et montagne. Pour que la Côte d'Azur soit pleinement européenne et compétitive, il faut qu'elle soit physiquement accessible.

Le Réseau ferré actuel est ancien et à une seule ligne entre Marseille et Vintimille. La création de la LGV permettrait non seulement de privilégier les relations avec les régions voisines mais aussi de favoriser l'amélioration des déplacements au sein du département des Alpes-Maritimes.

Le Réseau routier est saturé, fluidifier le trafic devient une nécessité impérieuse. La création de la LGV permettrait d'éviter une situation de blocage inéluctable, de raccourcir, en temps, les trajets et notamment ceux entre le lieu d'habitation et celui du travail

L' Aéroport Nice Côte-d'Azur est en voie de saturation

La création de la LGV permettrait de reporter une partie du trafic sur le réseau ferré pour permettre un meilleur développement de l'international de notre plateforme aéroportuaire.

Le projet doit prévoir de connecter le TGV directement avec l'aéroport : avec un arrêt dans la future gare multimodale de Nice Saint-Augustin et la possibilité de combiner TGV / Avion.

Un centre d'échanges multimodal est indispensable pour réorganiser les transports et améliorer la répartition des flux en connectant les autres modes de transport.

La Côte d'Azur doit être intégrée au réseau Européen à grande vitesse : tout nouveau projet doit faciliter les déplacements vers le nord de la France mais aussi vers l'Italie avec une connexion à leur réseau à grande vitesse afin de consolider nos pôles d'activités tournés vers l'International.

***Nous affirmons que le désenclavement du département des Alpes-Maritimes est indispensable ET CRUCIAL pour lui donner une dimension internationale et lui conserver sa vitalité.***

## *2. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE*

L'UPE06 s'engage pour construire l'avenir en favorisant le développement régional

Le fort potentiel économique de notre département est incontestable, à la fois touristique et industriel grâce aux nombreux pôles de compétences reconnus. Nous avons le devoir de nous appliquer à valoriser l'offre régionale pour rendre notre région encore plus attractive

Aujourd'hui, le manque de concurrence sur les moyens de transport NICE-PARIS rend les prix de transport aérien très élevés ce qui pénalise les entreprises mais en particulier les TPE's.

Nice et sa région constituent une véritable métropole à dimension européenne mais l'absence de liaison rapide avec Paris en dehors de l'avion la pénalise.

De nos jours, le temps de trajet est plus important que la distance : mettre Nice à 3h30 environ de Paris et en tout état de cause à moins de 4 heures est une nécessité. Au-delà de ce temps, il n'y aurait plus aucun intérêt à la LGV.

Une ligne LGV NICE-PARIS aurait ainsi deux avantages :

- concurrencer l'avion et donc peser sur les tarifs

- permettre à terme de transférer l'offre sur le train aux dépens de l'avion, ce qui devrait contribuer à permettre d'accueillir de nouvelles lignes quand l'aéroport aura atteint sa capacité maximum.

***Nous souhaitons une ligne LGV qui s'inscrive dans un ensemble cohérent, privilégiant les relations avec les métropoles de l'Arc Méditerranéen tant du point de vue culturel que de l'intérêt économique direct.***

### 3. RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

La Côte d'Azur est une des 1<sup>ère</sup> régions touristiques de France. Son cadre privilégié en constitue un des attraits, il faut le protéger tout en favorisant l'accès à ses sites touristiques et de loisirs.

La ligne LGV doit s'intégrer de façon respectueuse dans l'environnement. Un passage en tunnel s'impose pour les zones sensibles. Il permettra d'assurer la préservation de notre patrimoine culturel mais aussi de la qualité de vie des riverains

La ligne LGV va nécessairement induire un report du trafic routier sur le réseau ferré qui aura pour effet de diminuer la pollution atmosphérique

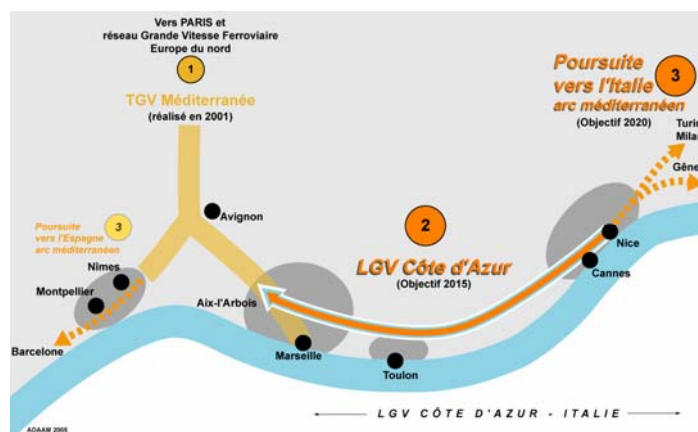
***Nous demandons que dans les Alpes-Maritimes, le passage de la LGV soit réalisé en majeure partie en tunnel.***

### 4. MAITRISE DES COÛTS

L'UPE06 réclame :

- une connaissance des modalités possibles de financement du projet
- un coût réaliste
- un délai de réalisation court : horizon 2015

***Nous demandons un projet à échéance et à coût optimisés***



***L'Union Pour l'Entreprise des Alpes Maritimes se mobilise en faveur de la LGV Côte d'Azur pour faire entendre la voix de l'ENTREPRISE.***